

Invitation Compétition Régionale **2018**



Invitation Roberval **2018**

8 décembre 2018

Cité étudiante Roberval

171, boulevard de la Jeunesse
Roberval (Québec) G8H 2N9

Invitation Roberval 2018

Aux superviseurs, directeurs techniques, entraîneurs, athlètes, parents et amis, vous êtes cordialement invités à participer à notre compétition interrégionale **Invitation Roberval 2018**.

Date de la compétition	Date limite d'inscription
Samedi 8 décembre 2018	Mercredi 5 décembre 2018 (minuit) Aucune inscription sur place

Modalités d'inscription

Coûts

Membres de la F.Q.T.: 30\$

Voir sommaire des inscriptions

Vous devez **obligatoirement** vous inscrire via le site Web de la Fédération québécoise de taekwondo www.taekwondo-quebec.ca

N.B. Le **poids** (kg) est **obligatoire** sur les formulaires d'inscription et lors de l'inscription en ligne.

Paiement et formulaires :

Vous devez nous faire parvenir par courrier le sommaire des inscriptions et l'enregistrement des entraîneurs et accompagnateurs avec le paiement complet par chèque ou mandat poste payable à : **Académie de taekwondo de Roberval**

À l'**adresse** suivante : Martin Bradette
1240 rue blouin
St-Félicien QC G8K 2E2

Informations sur la compétition

Lieu Gymnase Cité étudiante
171, boulevard de la Jeunesse Roberval (Québec) G8H 2N9

Admission Adultes : 5\$
Enfants 5 ans et moins : Gratuit

Informations supplémentaires **Téléphone** : (418) 275-4079 (répondeur)
Courriel : kpage@taekwondo-saglac.com;

Nous vous encourageons à utiliser le courriel pour toute communication



Invitation Roberval

2018

► ACCÈS À L'AIRE DE COMBAT

L'accès à l'aire de combat est strictement réservé aux athlètes et entraîneurs accrédités par les clubs dûment enregistrés. L'aire d'échauffement est accessible aux accompagnateurs dûment enregistrés. Les athlètes qui ont terminé leurs combats sont invités à quitter l'aire de combat. Ces mesures visent à assurer la meilleure visibilité possible aux spectateurs. Tout manquement annulera votre droit d'accès.

► ENTRAÎNEURS

Les entraîneurs québécois doivent être accrédités par la Fédération Québécoise de Taekwondo. Une tenue vestimentaire appropriée est exigée. La préinscription est obligatoire (un seul formulaire par école). Le ratio de 1 entraîneur pour 10 athlètes est suggéré.

► PESÉE

Les athlètes sont pesés en dobok, le jour de la compétition.

► ÉPREUVES

Combat en simple élimination et **combat pour la médaille de bronze**.

► REMBOURSEMENT

Aucun remboursement des frais d'inscription excepté dans le cas où aucun combat ne peut être offert à un participant présent.

► CATÉGORIES

Ceintures jaune à rouge barre noire, U7 à U9, jeune, cadet, junior, senior et 35 et +. Les ceintures noires de niveau récréatif sont des athlètes qui ne participent pas aux compétitions de sélection en vue des championnats canadiens ou de niveau supérieur.

INFORMATIONS

► CONTACT AU VISAGE

Aucun contact au visage n'est permis pour les compétitions de niveau participatif.

► CONSOLIDATION

La consolidation consiste à monter un athlète dans une division de ceinture ou de poids supérieure lorsqu'aucun adversaire ne peut lui être assigné dans sa division. La consolidation se fait suivant les règlements de la Fédération Québécoise de Taekwondo et requiert l'accord de l'entraîneur de l'athlète concerné. Toutefois, aucune consolidation d'une division sans contact au visage ne peut être faite vers une division où le contact au visage est permis.



Invitation Roberval

2018

► ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

- L'athlète doit fournir son propre équipement.
- Dobok complet avec la ceinture de couleur reconnue par la F.Q.T.
- Plastron réversible (bleu/rouge), de grandeur appropriée (modèle couvrant les épaules et le dos du participant).
- Casque blanc ou de couleur assortie au plastron.
- Protecteur buccal (transparent ou blanc) obligatoire à partir de la catégorie CADET (pour les couleurs) et pour toutes les ceintures noires.
- Protège avant-bras, sous le dobok. Protecteurs en coton permis pour les groupes d'âge U7, U9 et JEUNE de niveau ceintures jaune à verte.
- Gants de protection approuvés ou équivalents WTF (blanc ou couleur assortie à celle du plastron) pour toutes les ceintures noires. Gants ITF ou de style boxe interdits.
- Coquille sous le dobok (hommes et femmes).
- Protège-tibia sous le dobok. Protecteurs en coton non permis.
- Protège-pied couvrant le dessus du pied obligatoire pour tous. Les chaussons sont permis. Les protecteurs en coton sont acceptés pour les groupes d'âge U7 et U9. Protecteurs ITF interdits.
- Pour les niveaux JEUNE ceinture bleue à noire ainsi que CADET et JUNIOR, ceintures jaunes à noires, les chaussons pour plastrons électroniques de marque Daedo sont

obligatoires. Plastrons électroniques fournis par la F.Q.T.

► ÉQUIPEMENTS ACCEPTÉS

Seuls les équipements approuvés par la W.T.F. et la F.Q.T. sont autorisés lors d'une compétition. D'autres équipements sont autorisés pour une protection supplémentaire tels que :

- Protection avant-bras, sous le dobok, avec protège-coude.
- Protection pour les genoux, sous le dobok, doivent être en tissus, sans parties en métal ni en plastique.

Tous les vêtements religieux qui ont reçu l'approbation de la Fédération Mondiale de Taekwondo sont acceptés sous le casque et le dobok.

► ÉQUIPEMENTS REFUSÉS

- Les colliers, bracelets, montres, bagues, piercings avec attache de métal doivent être enlevés, sans exception.
- Les souliers d'entraînement ne sont pas acceptés pour les combats.

► LUNETTES

Seule la lunette de sport sécuritaire est autorisée (style squash, verre et monture en plastique "arrondie"). Il est noté que toute lunette de type conventionnel sera refusée.

Dans le cas où un compétiteur ne peut combattre sans ses lunettes personnelles et n'ayant pas de lunette de sport sécuritaire : il sera déclaré perdant sans combattre (si sa catégorie a déjà commencé les combats). L'organisation n'aura pas à rembourser ses frais d'inscription.



Invitation Roberval 2018

Sommaire des inscriptions de votre club

Nom du club _____
Nom de l'entraîneur _____
Numéro de téléphone _____

Nombre d'athlètes plastron régulier			
	Nombre	Tarif	Total
Athlètes U7, U9, Jeune Jaune et Verte, Sénior, 35 ans et +		X 30\$	= \$
Nombre d'athlètes plastron régulier			
	Nombre	Tarif	Total
Athlètes Jeune Bleue et plus, Cadet & Junior (div. 4 et +).		X 30\$	= \$
Total	Nombre	Total	
<i>Totalisez le nombre d'athlètes et reportez le total du coût</i>			\$

Adresse de retour : Martin Bradette
Invitation Roberval
1240 rue Blouin
St-Félicien (Québec) G8K 2E2



Invitation Roberval 2018

Enregistrement des entraîneurs et des accompagnateurs de votre club

Les entraîneurs attitrés respectivement pour vos athlètes :

1 entraîneur pour 10 athlètes

Nom	Grade	Numéro de téléphone

un accompagnateur par club **permis** à l'aire de réchauffement seulement
(inscription obligatoire)

Nom

Entraîneur en chef

Numéro de téléphone

Nom du club

Pour information communiquer avec Maître Martin Bradette
Email : mbradette@taekwondo-saglac.com
Cullaire : 418-879-0733

